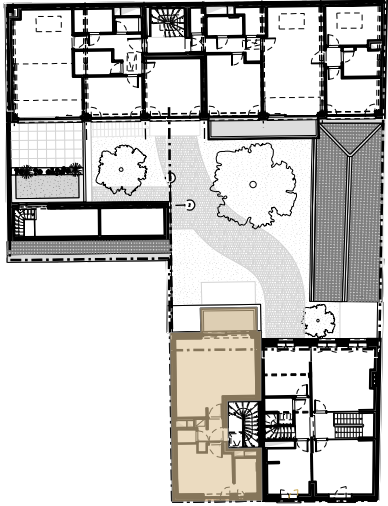




APPARTEMENT MHE00B21
BLOC B, 3ème étage
Surface brute : 55.6m2



Légende :

HA = Hauteur allège
HSL = Hauteur sous linteau
HSP = Hauteur sous plafond
HSFP = Hauteur sous faux-plafond
NB : Les surfaces concernées par un faux-plafond sont indiquées en beige sur les plans
Hauteurs bates G.O. Porte palière/ Portes intérieures : 216/214 cm

Notes :

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et de la réalisation, notamment aux gaines et éléments techniques.
- La cotation des plans correspond aux dimensions entre parois brutes et ne prend pas en compte les épaisseurs de revêtements tels que enduits muraux, plafonnage, faïences, carrelages et surépaisseurs nécessaires.
- Cette cotation est à vérifier sur chantier et s'étend avec une tolérance de cinq pourcent (5%) en plus ou en moins.
- La surface indiquée au plan est calculée dans le respect de la notice explicative du calcul des surfaces de vente.
- Tout aménagement de mobilier, même encastré, est renseigné aux plans à titre illustratif et indicatif. Seuls le cahier des charges commercial et/ou les éventuelles mentions particulières reprises au compromis de vente ont une valeur contractuelle.
- Les jardins au rez-de-chaussée peuvent contenir des taques et chambres de visite.



Annexe 09a - Plan COM individuel



Maître
de l'ouvrage

Thomas & Piron
Bâtiment SA
Rue Fort d'Andoy, 5
5100 NAMUR

Transformation et construction
d'un ensemble de logements
et surfaces de production de
biens immatériels / équipements

Atelier d'Architecture du Congrès
Frederic Hossey
Architecte inscrit au tableau de
l'Ordre des Architectes de la Province du Brabant

Morgane Goffin Architecte
Morgane Goffin
Architecte inscrite au tableau de
l'Ordre des Architectes de la Province du Brabant

Signature :

Signature :

Orientation



1 : 75

Echelle graphique :

STADE COM.
03.11.2025

TRANSMIS :
18.05.2026

INDICE :
D - 29.06.2026

FEUILLE :
5 / 13